

2016

La zone d'intervention critique



Michel Simard
CENTRE LE HAVRE DE TROIS-RIVIÈRES
www.uqtr.ca/michel.simard

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
1- Repérer les situations critiques de rupture sociale	2
Une impasse systémique	2
Trois balises	3
2- Circonscrire la zone d'intervention	7
3- L'évolution du phénomène	8
Conclusion	9
Résumé des idées	9
Définir les situations critiques de rupture sociale.....	9
Circonscrire la zone d'intervention.....	10
L'évolution du phénomène	10
Bibliographie	11

INTRODUCTION

Pour plusieurs personnes l'itinérance n'aura été qu'un passage difficile et éprouvant dans leur vie. Après un court séjour en hébergement d'urgence ou dans un refuge, elles réussiront à reconstituer autour d'elles une enveloppe psychosociale qu'elles pourront de nouveau habiter. Pour ces personnes, les services en place sont efficaces ou peuvent l'être. Mais il existe une zone plus critique où, malgré les efforts des organismes et des intervenants, la situation semble sans issue et se détériorer très rapidement. C'est la zone d'intervention que nous allons essayer de mieux définir et circonscrire. Cet effort est essentiel et préalable au développement d'un espace de coresponsabilité public et communautaire.

Tout le monde est d'accord sur le principe de travailler ensemble d'une manière décloisonnée. Mais quant est-il nécessaire de le faire ? Quant faut-il aller au-delà de la concertation et intégrer les services ? Et qu'est-ce qui justifie une telle intégration au-delà du principe ? Y-a-t-il des situations qui requièrent une intégration des services communautaires et publics ? Ce texte essaie de répondre à ces questions.

1- REPÉRER LES SITUATIONS CRITIQUES DE RUPTURE SOCIALE

UNE IMPASSE SYSTÉMIQUE

Les situations critiques de rupture sociale sont des situations complexes. Aucun organisme ne peut prendre seul la responsabilité de ces situations sans la collaboration d'autres organisations. D'emblée ce sont des situations interorganisationnelles et intersectorielles qui nécessitent un niveau de coordination et d'intégration de services très élevés entre plusieurs organisations à la fois publiques et communautaires. Confrontés à la complexité de ces situations et au cloisonnement des services, les intervenants se sentent souvent impuissants et ne savent trop

quoi faire. La situation paraît alors sans issue. Cette impasse systémique est au cœur des situations critiques de rupture sociale. Elles sont largement produites par le cloisonnement des organisations et des programmes, et le décalage des approches traditionnelles avec la complexité de ces situations.

TROIS BALISES

Au-delà de l'impasse systémique qui est au centre des situations critiques, on peut baliser la situation des personnes à partir de trois repères : l'exclusion par rapport au logement et aux services, la vulnérabilité de la personne et l'impasse de la situation. Ces trois repères qualitatifs ne permettent pas de mesurer et de suivre le phénomène. Ce n'est pas leur fonction. Ils sont des repères pour soutenir le discernement des intervenants.



La personne ne peut avoir accès ou se maintenir en logement. Elle est exclue ou avec des accès très limités aux ressources et aux services. Sans lieu à soi, sans ressources et sans services, elle est vulnérable. D'autant plus qu'elle est fragilisée par des problèmes de santé et de dépendance. Au bout du compte, cette situation semble sans issue hors du milieu de l'itinérance. Ces personnes sont dans une situation critique de rupture sociale.

Blanche vit dehors depuis deux ans. Elle dort dans les abribus, les portiques d'immeuble à bureau, sous les ponts, bref où elle peut se sentir un peu en sécurité. En fait, elle dort très peu durant la nuit. Elle craint toujours d'être agressée. Elle dort plutôt le jour dans des lieux publics où elle se sent moins vulnérable. Elle voudrait bien avoir une place à elle, un logement ou encore mieux un terrain avec une maison mobile. Mais elle n'a pas les moyens de s'acheter un terrain. Et elle est incapable de rester en logement plus que quelques jours. Elle est intimement persuadée que les voisins ou le propriétaire ou quelqu'un d'autre veulent lui faire du mal. Ils veulent la faire mourir. C'est tellement fort, qu'elle ne peut rester. Elle quitte sans prévenir.

Elle a bien essayé de dormir à l'hébergement d'urgence. Mais même avec une chambre seule, elle ne peut fermer l'oeil de la nuit. Elle est convaincue que les intervenants vont la supprimer durant son sommeil. Profondément révoltée, elle leur jette au visage son indignation et sa colère. Elle a bien essayé de venir au moins manger. Mais c'est peine perdue. Elle est convaincue qu'on met des saletés dans sa nourriture pour l'empoisonner.

Devant son refus catégorique de toutes formes de traitement, les intervenants ont fait des démarches pour une évaluation psychiatrique. Le psychiatre a évalué qu'il ne pouvait ni la garder ni la traiter contre sa volonté. Elle se retrouve donc exclue à la fois du logement et des services.

Enfant, elle a été placée sous la protection de la jeunesse pour maltraitance. Jeune adulte, elle a été abusée et violentée de multiples façons. Elle a été hospitalisée en psychiatrie, toujours sous contrainte. Sous une allure de femme forte et sans peur, elle est très fragile et vulnérable. Elle est terrorisée.

Sans issue hors de l'itinérance, elle mène quotidiennement son combat pour la survie.

L'histoire de Blanche illustre bien les trois caractéristiques d'une situation critique de rupture sociale : l'exclusion du logement et des services, la vulnérabilité de la personne et l'impasse de la situation. Reprenons brièvement chacune de ces caractéristiques. Nous pourrions ainsi mieux comprendre la signification et la complexité de cette situation pour les personnes, les intervenants et l'organisation des services.

L'exclusion du logement et des services

Les personnes qui sont dans cette zone n'ont pas de lieu où vivre. Elles sont à la rue, dans un refuge ou dans des conditions d'habitation très précaires. Elles sont aussi bien souvent exclues des services. Soit que l'accès leur est interdit parce qu'elles ne satisfont pas aux critères d'admission ou encore parce qu'elles refusent les services qu'on leur offre. Au bout du compte, elles sont sans lieu où vivre, sans accès ou avec des accès très limités aux services. La situation de Blanche est typique. Elle ne peut se maintenir en logement, même lorsqu'elle peut en obtenir un. Elle ne peut avoir accès aux ressources d'urgence pour sans-abri. Elle s'y sent trop menacée et menace elle-même les intervenants et les autres résidents. Elle refuse systématiquement toutes formes de traitements. Et elle ne peut être ni hospitalisée ni traitée contre sa volonté. Elle est dans une situation d'exclusion par rapport au logement et aux services. C'est le premier repère : l'exclusion du logement et des services.

La vulnérabilité de la personne

Le fait d'être sans lieu où vivre avec des accès limités aux services et aux ressources est en soi une situation de vulnérabilité. Mais cette vulnérabilité est fortement augmentée par la fragilité des personnes qui ont de multiples problèmes liés à leur parcours de vie et leur état de santé. La plupart ont vécu des événements traumatisants. Certaines sont ainsi marquées depuis l'enfance. Alors que d'autres ont eu une enfance « normale », mais elles ont été profondément blessées par des échecs, des ruptures, sans qu'elles puissent véritablement s'en remettre. La plupart de ces personnes ont à la fois des problèmes de santé mentale et de dépendance. Plusieurs ont aussi des problèmes de santé physique et de justice. Très souvent les problèmes de santé ne sont pas traités ou s'ils le sont, c'est à l'urgence. Mais dès que la personne quitte, le traitement est abandonné sans suivi. Dans les conditions où elle se trouve, le suivi des traitements est à peu près impossible, même si elle voulait le suivre. Dans ce contexte d'exclusion et de fragilité, la personne est dans une situation de grande vulnérabilité, parfois extrême. C'est aussi le cas de Blanche dont le monde intérieur est en bataille perpétuelle avec des personnages cruels. C'est le deuxième repère : la vulnérabilité de la personne. Lorsqu'on

approche ces situations et que l'on côtoie de près les personnes, on se rend compte assez rapidement que leur vie relationnelle est dans une impasse souvent assez profonde. Elles n'arrivent plus à se relier aux autres, au monde qui les entoure, voire à elles mêmes. Elles sont parfois dans un état de déliance profonde qui nécessite une approche de la vie relationnelle et de soins de proximité adaptés, qui va au-delà du modèle médical classique.(Kearney 2000) L'accompagnement désigne cette approche de la vie relationnelle ouverte à des soins de proximité adaptés.

L'impasse de la situation

L'impasse est une expérience très difficile à vivre, d'abord pour la personne. Mais aussi pour les intervenants qui essaient de l'aider, sans résultat. Les personnes qui sont dans cette zone d'intervention que nous essayons de décrire n'ont pas d'issue en dehors de l'itinérance. Tous les chemins de sortie sont bloqués. Elles peuvent être ainsi comme ancrées dans l'itinérance depuis longtemps. Parfois dans des refuges, lorsqu'elles peuvent y demeurer. Parfois à l'extérieur, dans des abris de fortune qu'elles bricolent ou s'approprient selon les possibilités et le contexte. On dit alors que leur itinérance est chronique. C'est le cas de Blanche qui dort où elle peut chaque nuit.

Impasse, chronicité et instabilité

Plusieurs, surtout dans les villes moyennes ou les petites villes où les loyers sont généralement moins chers et plus disponibles que dans les grands centres urbains, vont vivre une instabilité résidentielle récurrente. Ils vont ainsi se retrouver régulièrement en hébergement d'urgence ou à la rue. Mais leur situation résidentielle est généralement très précaire. Parfois parce que le logement ou la chambre n'est en fait pour eux qu'un abri temporaire. Parfois parce que l'instabilité émotionnelle de la personne est telle qu'elle doit quitter le lieu où elle vit, même s'il semble très convenable. Ce groupe de personnes parvient rarement à un niveau d'organisation psychosociale suffisant pour se maintenir en logement. C'est une catégorie de situation d'itinérance que l'on désigne habituellement comme étant cyclique ou périodique dans la littérature scientifique. Mais le niveau d'instabilité de ces personnes est tel, qu'il est difficile même de parler de cycle ou de période. L'instabilité et les conditions de vie très précaires sont chroniques. L'itinérance de ce groupe est en partie cachée. Mais globalement, leur situation est sans issue hors de l'itinérance, même s'ils semblent en sortir régulièrement. En fait, ils sortent d'une impasse pour entrer dans une autre. Blanche n'est pas dans cette catégorie. Son itinérance est toujours visible. Toute son allure nous dit son itinérance : ses vêtements, son hygiène corporelle, sa manière de marcher, le regard fixé devant elle, en ignorant tout ce qui est autour. Son étrangeté au monde qui l'entoure est palpable. L'itinérance de Pierre est entièrement différente. Même s'il partage avec Blanche la même situation critique de rupture sociale. Son itinérance est beaucoup moins visible.

Pierre a été hospitalisé en psychiatrie à 16 ans. Ça fait vingt ans de ça. Depuis, il a fait bien des efforts pour s'en sortir et trouver sa place. Il n'a jamais véritablement renoncé. Mais rien de ce qu'il a entrepris n'a vraiment réussi. Tous les chemins qu'il a voulu suivre

l'ont inexorablement reconduit au point de départ : la rue. Pas de place à soi, personne sur qui s'appuyer, sans ressources. Dans le vide. Ses problèmes de dépendance se sont aggravés avec le temps, ainsi que son état mental et physique. Il est incapable de se maintenir en logement ou en chambre quelque part, peu importe les conditions. Parfois, il peut faire quelques mois dans un lieu. Mais souvent, il peut changer plusieurs fois au cours d'un même mois. Mais il n'utilise que très peu les ressources pour sans-abri, le moins possible. Il va plutôt à l'hôpital, dans les ressources d'hébergement en santé mentale, ou il dort à la rue. Mais jamais pour une longue période. Il fait tout ce qu'il peut pour ne pas être identifié comme « itinérant ». Il porte une attention un peu obsessionnelle à son hygiène corporelle et il s'habille avec soin, même si ce sont des vêtements donnés et achetés dans des friperies. Sa vie relationnelle est dans une impasse à peu près complète. Il en souffre énormément. Mais il se sent complètement impuissant. Il ne voit pas comment il peut changer cette situation. Il ne croit pas avoir un problème de santé mentale. Il est plutôt convaincu que c'est la psychiatrie qui a hypothéqué sa vie lorsqu'il était jeune, en l'enfermant et en lui administrant des doses massives de neuroleptiques. Il est dans une situation d'exclusion, très fragile et vulnérable, sans issue hors de l'itinérance. Mais son itinérance est dissimulée. Elle n'est pas tellement visible dans l'espace public. Elle est plutôt cachée.

L'impasse au-delà de la chronicité et de la récurrence

Au-delà de ces formes d'itinérance plus repérables à cause de la récurrence de leur situation, on voit des personnes basculer rapidement dans une situation de rupture sociale critique. Certes, ils ont une vie derrière eux, mais c'est la première fois qu'elles se trouvent dans cette situation, sans qu'aucune issue n'apparaisse pour elles hors de l'itinérance. Toutes les voies de sortie semblent se refermer sur elles. De toutes évidences, si une intervention de stabilisation et de réaffiliation adéquate et rapide de la situation n'est pas mise en oeuvre rapidement, les risques de détérioration et de chronicité sont élevés pour ces personnes. Les intervenants de l'urgence ne sachant trop quoi faire, ils hésitent bien souvent à les admettre, parce qu'ils se sentent eux aussi impuissants. Les situations critiques ne sont pas nécessairement récurrentes, mais les risques sont élevés qu'elles le deviennent, si rien n'est fait.

Jeff est un jeune autochtone expulsé d'une ressource intermédiaire en santé mentale. Les policiers l'accompagnent avec une intervenante sociale dans une ressource d'hébergement d'urgence. Jeff a des problèmes sévères de comportement. À cause de cela, il ne peut retourner dans sa communauté. À cause de cela aussi, il est un objet de discorde entre le réseau de la justice et celui de la santé. Par contre, le réseau de la santé a évalué qu'il n'avait pas suffisamment d'autonomie pour prendre en charge sa propre vie. Il est donc pris en charge par le curateur public pour ce qui est de ses biens et des décisions qui le concernent. Mais personne ne veut de lui nulle part ni la santé ni la justice. En désespoir de cause, il se retrouve donc en hébergement d'urgence. Mais cette situation est sans issue. Il ne peut demeurer bien longtemps dans un endroit comme celui-là. Et il ne peut être nulle part sans un encadrement et un suivi continu et adéquat.

Jeff est dans une situation d'exclusion. Il est très fragile et vulnérable. Et il ne semble pas y avoir d'issue pour lui hors de l'itinérance. C'est l'impasse.

Les parcours de Blanche, Pierre et Jeff sont bien différents. La visibilité et la récurrence de leur itinérance est aussi fort différentes. Mais leur situation est semblable. Elle est critique. Elles sont dans une situation d'exclusion par rapport au logement et aux services. Elles sont aussi très vulnérables, à la fois parce qu'elles sont dans une situation de survie et parce qu'elles ont de multiples problèmes de santé souvent non traités qui les fragilisent et les rendent vulnérables comme personne. Sans compter les problèmes avec la justice et les impasses de leur vie relationnelle. Finalement, leur vie paraît sans issue hors de l'itinérance. Et lorsqu'on prend du recul, on se rend compte que le problème est systémique. Il nécessite une coordination et une intégration interorganisationnelle dans un environnement clivé et cloisonné.

2- CIRCONSCRIRE LA ZONE D'INTERVENTION

Quelle est l'ampleur de cette zone critique ? Parmi l'ensemble de la population en situation d'itinérance à un moment donné, combien sont-ils dans cette zone plus critique ? Il n'y a pas de réponse exacte à cette question. Mais il est possible de déterminer un ordre de grandeur. Prenons Trois-Rivières comme référence. Le nombre de personnes différentes sans abri au cours d'une année peut être estimé autour de 700. Ce chiffre est basé sur le nombre de personnes différentes hébergées à l'hébergement d'urgence du Centre Le Havre de Trois-Rivières au cours de l'année 2014 (596), auxquelles nous ajoutons un nombre estimé de personnes sans abri qui n'utilisent pas l'hébergement d'urgence (104). (Lacroix 2015) Ce chiffre est évidemment une hypothèse de travail. Mais elle nous paraît raisonnable. L'expérience de l'équipe itinérance depuis 2010 nous montre que la cible la plus réaliste se situe un peu au-dessus de cent personnes par année. Donc, entre 15% et 20% de la population sans abri serait probablement dans cette zone plus critique de rupture sociale.

On peut se représenter assez facilement la zone critique dans l'ensemble du champ de l'itinérance. Le cercle bleu dans le schéma ci-dessous désigne les personnes à risque. Ce groupe est évidemment beaucoup plus large que la population sans abri ou sans domicile. Par exemple, les hommes, jeunes adultes, vivant seuls, sans emploi, sous scolarisés, ayant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, même s'ils sont domiciliés, se classent d'emblée dans cette catégorie. Le cercle vert désigne un groupe à risque élevé. Par exemple, une personne endettée, qui paye plus de 50% de son revenu pour son loyer, et qui a été sans domicile trois fois au cours des deux dernières années, qui a des problèmes de dépendance et de santé mentale, cette personne est à risque élevé de se retrouver de nouveau sans domicile. Le cercle jaune désigne des personnes à risque très élevé. Elles sont logées, mais sont en voie d'être expulsées ou de quitter leur lieu d'habitation, parce qu'elles ne peuvent plus y résider, pour différentes raisons, généralement liées à la sécurité. Nous n'avons pas de mesure précise de ces trois cercles. Ce sont des estimations basées sur l'expérience. C'est ce qui semble raisonnable de croire comme hypothèse de travail. Pour les deux autres cercles, nous disposons de données plus précises, bien qu'incomplètes. Le cercle rouge désigne les personnes actuellement sans abri. C'est-à-dire celles qui vivent dehors, dans un refuge ou dans

des conditions d'extrêmes précarités. Finalement, le cercle noir désigne la zone plus critique que nous avons décrit plus haut.

Évidemment, le nombre de personnes dans cette zone est moins grand que dans les autres zones. Mais le nombre d'interventions est beaucoup plus grand dans cette zone que dans toutes les autres zones ; car on trouve concentrées dans cette zone les situations les plus chroniques et sans issue à l'intérieur des services en place. Une étude statistique sur l'utilisation de l'hébergement d'urgence à Trois-Rivières entre 1989 et 2010 montre que les utilisateurs qui ont un niveau de récurrence élevée représentent 11% de la clientèle. Par contre, ils représentent 40% du nombre de séjours. (Simard 2010) L'approche de stabilisation et de réaffiliation hors de l'itinérance que nous présentons ici ne vise pas l'itinérance en général. Elle vise entre 15% et 20% des personnes sans abri. Ces résultats correspondent aux résultats des études basées sur la typologie américaine des séjours dans les refuges : situationnel, périodique et chronique. (Kuhn and Culhane 1998) En bref, replacées dans le champ de l'itinérance, les situations critiques correspondent au volume et chevauchent partiellement l'itinérance périodique et chronique de la typologie devenue classique de l'usage des refuges. Ce chevauchement n'est que partiel, parce que la définition des situations critiques n'est pas basée uniquement sur la récurrence. Elle est plutôt basée sur des indices de gravité comme l'exclusion des services et de l'habitation, la fragilité et la vulnérabilité des personnes et l'absence de sortie hors de l'itinérance.

C'est une définition qui se prête moins bien aux mesures quantitatives et aux suivis de type épidémiologique que la typologie basée sur l'usage des refuges ou la récurrence des séjours en hébergement d'urgence. Mais elle fournit aux intervenants des repères plus nuancés que l'utilisation des refuges. Surtout, elle leur permet de se centrer plus sur la situation des personnes que sur l'usage d'un service. Même si elle est plus difficile à mesurer et circonscrire avec exactitude, elle fournit aux intervenants des repères plus souples et mieux accordés à la complexité de la réalité terrain. Mais elle n'est pas une alternative à la typologie basée sur l'usage des refuges ni à la définition basée sur le logement. Elle ajoute à ces approches plus quantitatives, une dimension qualitative plus proche du terrain. Donc, plus opérationnelle pour les intervenants.

3- L'ÉVOLUTION DU PHÉNOMÈNE

Nous ne disposons d'aucune étude à ma connaissance qui nous permettrait de suivre l'évolution des situations plus critiques de rupture sociale. Il y a toujours eu des situations plus critiques dans les refuges, les hébergements d'urgence ou à la rue. Mais avant les années 2000, leur nombre était peu significatif. On peut dire qu'elles étaient plutôt exceptionnelles ou relativement marginales. Du moins, c'est ce que je me rappelle de l'accueil à l'hébergement d'urgence du Centre le Havre au cours de ces années. À vrai dire, c'est seulement à partir de 2005 que ces situations ont commencé à être plus nombreuses et plus sérieuses aussi. Elles n'étaient plus quelque chose d'exceptionnel. Elles sont progressivement devenues quotidiennes. Et les issues

de plus en plus difficiles à trouver. L'environnement de ce qu'on appelle la rue a profondément changé en quelques années. Telle cette femme dans la cinquantaine. Appelons-la Yvette.

Nous sommes l'hiver. Il fait froid. Très froid. Yvette est assise dans un abri- bus. Toujours le même. Mais elle ne prend jamais l'autobus. Un chauffeur la prend en pitié et décide de lui offrir un café pour la réconforter un peu. Elle refuse son café et l'abreuve d'injure sans ménagement. Le chauffeur décontenancé décide de prévenir les policiers. Ceux-ci interpellent la dame qui est manifestement délirante. Ils la conduisent à l'urgence. Mais elle ne veut rien entendre et signe un refus de traitement. Elle se retrouve rapidement à la case départ. Les policiers l'interpellent de nouveau et lui font comprendre qu'elle ne peut rester là et qu'elle doit les suivre à l'hébergement d'urgence. Arrivée sur place, il est clair pour les intervenants qu'elle ne peut fonctionner dans un cadre d'hébergement régulier. On l'installe dans une unité spéciale où elle peut entrer et sortir à sa guise, sans entrer dans l'hébergement. Le matin, les intervenants constatent que ses draps sont tachés de sang. Après vérification, on apprend qu'elle a un cancer avancé et de très sérieux problèmes de santé. Une semaine plus tard, on réussit à la faire admettre à l'hôpital contre son gré. La semaine suivante elle était en soins palliatifs où elle est décédée peu de temps après son admission.

Des situations critiques comme celle-là ne nous étonnent plus. À la fin du siècle dernier, c'était encore quelque chose d'impensable à Trois-Rivières. Ça ne l'est plus. C'est cette évolution qui nous interpelle et exige le développement d'une approche centrée sur ces situations plus critiques.

CONCLUSION

Les situations critiques ne représentent qu'une partie des situations d'itinérance. Entre 15% et 20%. Ce sont des situations critiques dans ce sens que le niveau de fragilité et de vulnérabilité de la personne est élevé, qu'il ne semble y avoir aucune sortie hors de l'itinérance pour ces personnes et qu'elles sont exclues ou à haut risque d'exclusion des services qui leur sont généralement dédiés. Lorsqu'on regarde les choses avec un peu de recul, on se rend compte que ces situations sont en croissance depuis le début du XXI^e siècle et qu'aucune organisation ne peut les prendre en charge seule. Nous sommes confrontés à un problème systémique. La solution ne peut se situer au niveau des organisations et des pratiques. Elle doit être systémique.

RÉSUMÉ DES IDÉES

DÉFINIR LES SITUATIONS CRITIQUES DE RUPTURE SOCIALE

- Les situations critiques de rupture sociale sont des impasses systémiques largement dues au clivage et au cloisonnement entre les services et les organisations, ainsi qu'au décalage des approches traditionnelles avec la complexité de ces situations.
- On peut caractériser la situation des personnes à partir de trois repères : l'exclusion du logement et des services, la vulnérabilité de la personne et l'impasse de la situation.

- L'exclusion par rapport au logement et aux services caractérise les personnes dans cette zone d'intervention.
- La vulnérabilité des personnes est liée à la situation de survie dans laquelle elles se trouvent, ainsi qu'à leur fragilité et aux multiples problèmes avec lesquels elles doivent composer.
- L'impasse de la situation désigne deux choses :
 - l'impossibilité pour ces personnes de trouver une issue hors de l'itinérance ;
 - L'impuissance des intervenants lorsqu'il s'agit de trouver une issue hors de l'itinérance pour la personne.
- L'itinérance de la plupart de ces personnes est récurrente. Elles sont dans une situation de rupture sociale souvent depuis plusieurs années. Mais elle n'a pas toujours et partout la même forme ni la même visibilité.
 - Certaines vivent carrément dehors et n'utilisent que très rarement les ressources d'hébergement d'urgence ;
 - D'autres vivent le plus souvent et le plus longtemps possible dans les refuges ;
 - Plusieurs, surtout dans les plus petites villes, vivent une instabilité résidentielle chronique, passant d'une chambre à l'autre, de l'hébergement à la rue, sans jamais se stabiliser nulle part.
- Les situations critiques ne sont pas nécessairement des situations chroniques ou récurrentes. Mais les risques sont élevés qu'elles le deviennent, si rien n'est fait.

CIRCONSCRIRE LA ZONE D'INTERVENTION

- Quelle est l'ampleur de cette zone d'intervention ? Parmi l'ensemble de la population en situation d'itinérance à un moment donné, combien sont-ils dans cette zone plus critique ?
- Il n'y a pas de réponse exacte à cette question, mais il est possible de déterminer un ordre de grandeur.
- On peut estimer qu'entre 15% et 20% de la population sans abri serait probablement dans cette zone plus critique de rupture sociale.
- Replacées dans le champ de l'itinérance, les situations critiques correspondent au volume et chevauchent partiellement l'itinérance périodique et chronique.
- Ce chevauchement n'est que partiel parce que la définition des situations critiques n'est pas basée uniquement sur la récurrence. Elle est basée sur des indices de gravité de la situation.
- C'est une définition qui se prête moins bien aux mesures quantitatives et aux suivis de type épidémiologique que la typologie basée sur l'usage des refuges.
- Mais elle fournit aux intervenants des repères plus souples et mieux accordés à la complexité de la réalité terrain.
- Par contre, elle n'est pas une alternative à la typologie basée sur l'usage des refuges ni à la définition basée sur le logement. Elle ajoute à ces approches plus quantitatives, une dimension qualitative plus proche du terrain. Donc plus opérationnelle pour les intervenants.

L'ÉVOLUTION DU PHÉNOMÈNE

- Nous ne disposons d’aucune étude permettant de suivre l’évolution des situations plus critiques de rupture sociale.
- Par contre, l’expérience terrain à Trois-Rivières peut nous donner quelques indices :
 - Avant les années 2000, ces situations étaient exceptionnelles et plutôt marginales ;
 - C’est seulement à partir de 2005 qu’elles sont devenues plus nombreuses et plus sérieuses.
- Cela nous amène à la conclusion que ce qu’on nomme la rue a beaucoup changée depuis le début des années 2000, et particulièrement depuis une dizaine d’années. Nous seulement la population qui se retrouve en situation d’itinérance est-elle beaucoup plus nombreuse et diversifiée, les situations plus critiques se multiplient.
- C’est cette évolution qui justifie le développement d’une approche interorganisationnelle de stabilisation et de réaffiliation dédiée aux situations les plus critiques; elles ne trouvent pas ou très peu d’issue ni dans les réseaux de services publics ou communautaires existants ni hors de l’itinérance.

Les situations critiques de rupture sociale sont en croissance depuis le début du XXI siècle. Une des caractéristiques centrales de ces situations c’est l’impasse systémique dans laquelle se trouvent les intervenants lorsqu’ils veulent intervenir. Ce sont des situations complexes qui exigent la coordination de plusieurs organisations et services, tant communautaires que publics, dans un environnement où ces services et organisations sont cloisonnés. Pour dénouer cette impasse, il ne suffit pas de développer un programme, il est nécessaire d’inscrire ce programme dans un espace de coresponsabilité communautaire et public.

BIBLIOGRAPHIE

Kearney, Michael

2000 A place of healing : working with suffering in living and dying. Oxford ; New York: Oxford University Press.

Kuhn, R., and D. P. Culhane

1998 Applying cluster analysis to test a typology of homelessness by pattern of shelter utilization: results from the analysis of administrative data. Am J Community Psychol 26(2):207-32.

Lacroix, Danny

2015 Rapport annuel de l'hébergement d'urgence 2014. Centre Le Havre de Trois-Rivières.

Simard, Michel

2010 Analyse de la récurrence d'utilisation de l'hébergement d'urgence 1989-2010. Centre Le Havre de Trois-Rivières.